

# LE GONNESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 215 | JANVIER 2016



**dossier**

Les grands projets  
d'aménagement 2016



Retrouvez plus d'informations sur [ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

# SOMMAIRE

**02 / retour sur**

**04 / actualités**

**06 / zoom service**

Le service Petite Enfance

**08 / service public**

Pétition pour un service postal de qualité à Gonesse

**10 / dossier**

Les grands projets d'aménagement 2016

**18 / acteurs locaux**

Découvrez le Yoseikan Budo

**19 / Elections**

Résultats des élections régionales à Gonesse

**20 / infos pratiques**

**21 / bloc notes**

**22 / tribunes**

## CITOYENNETÉ

Réunion publique  
"Quel budget pour Gonesse ?"



La réunion publique "Quel budget pour Gonesse ?" du 15 décembre dernier, a permis aux citoyens d'échanger avec les élus sur les conséquences financières de la baisse des dotations de l'Etat.

## VIE LOCALE

Salon de la gastronomie



Le Salon de la gastronomie célébrait ses 20 ans d'existence le 28 novembre dernier à la salle Jacques Brel. Particularité cette année, un concours de cuisine amateur a été organisé. Kevin Berchel a remporté l'épreuve grâce notamment à sa caille farcie aux champignons.



VOTRE  
SUPPLÉMENT  
DU MOIS

**JEUNESSE**

Conseil participatif  
de la jeunesse



Vendredi 11 décembre, une cinquantaine de jeunes étaient présents au Conseil participatif de la jeunesse (CPJ). Cette nouvelle instance ouverte à tous les jeunes de la ville permet de débattre, de donner son avis sur les projets en cours, de faire des propositions nouvelles et de participer à des actions.

**CULTURE**

Les Ateliers  
Rudimentaires



Cette quatrième édition des “Ateliers Rudimentaires”, proposée par le Théâtre Sans Toit dans le cadre de son accueil en résidence à Gonesse, s’est déroulée du 24 novembre au 4 décembre. De spectacles en ateliers, les participants se sont initiés à l’art de la marionnette contemporaine.

**CITOYENNETÉ**

Réunion publique sur  
les valeurs républicaines



Suite aux attentats du mois de janvier 2015, des réunions de concertation associant différents acteurs de la ville se sont tenues pour aboutir à un plan d’actions pour la promotion des valeurs républicaines. Après les attaques meurtrières du 13 novembre, la réunion du 7 décembre fut l’occasion de faire le point sur l’avancée des projets.



## ÉDUCATION

### 3<sup>e</sup> Assises de la réforme des rythmes scolaires et de la refondation de l'école

Depuis 2013, la Ville de Gonesse applique la réforme des rythmes scolaires dans les écoles élémentaires et maternelles. La semaine scolaire des enfants a été réorganisée et ils bénéficient gratuitement de Temps d'Activités Périscolaires.

Comme annoncé en novembre, la Ville a interrogé les parents, les élèves de CE2-CM2, les intervenants et les enseignants sur cette nouvelle organisation. Cette enquête a été réalisée en partenariat avec l'Education Nationale.

Les résultats présentés publiquement lors des Assises le 30 janvier de 9h à 12h30 à la salle Jacques Brel permettront de faire le bilan des trois premières années de la réforme et d'envisager ensemble l'organisation pour la prochaine rentrée scolaire.

.....  
Pour plus d'informations contacter le 01 34 45 10 54

## PATRIMOINE

### Ouverture de l'église

A partir du 24 janvier, l'église Saint-Pierre-Saint-Paul ouvrira à nouveau ses portes au public. Les travaux ont permis de rénover cette église qui date du début de l'époque de l'architecture gothique. Durant la période de rénovation, des fouilles archéologiques ont été menées permettant de retracer près de 1500 ans d'histoire.



## LIEN SOCIAL

### Petits déjeuners des centres socioculturels

Chaque mois, chacun des trois centres socioculturels organise des petits déjeuners citoyens ouverts à tous. Le centre Ingrid Betancourt en organise un le 5 février prochain autour du thème « les crises d'adolescence » de 9h à 11h.

Le petit déjeuner du centre Louis Aragon aura lieu le 9 janvier de 9h à 11h, tandis que le centre Marc Sangnier en organisera deux en janvier les 7 et 21 de 9h30 à 11h20.



**ÉDUCATION**

**Assemblée générale de la Caisse des écoles le 22 janvier**

La prochaine assemblée générale de la Caisse des écoles se tiendra le 22 janvier prochain à 19h, salle du Conseil municipal. La Caisse des écoles a pour objectif de soutenir l'action des écoles publiques et de permettre un égal accès de tous les enfants aux activités que ces écoles proposent. Parmi ces actions, la Caisse des écoles assume une part importante du coût des classes de découvertes et soutient des actions éducatives. Elle dispense également une aide matérielle ou financière en direction des élèves de familles en difficultés pour les classes de découverte, sorties et autres activités exceptionnelles. Elle porte également le dispositif du Programme de Réussite Educative. Pour mener à bien son action, la Caisse des écoles reçoit une subvention de la Ville mais a besoin du soutien de chacun.

.....  
 Pour plus d'informations contacter le 01 34 45 10 60



**CADRE DE VIE**

**Concours jardins et balcons fleuris**

La commune de Gonesse s'investit pleinement dans le label villes et villages fleuris et a déjà obtenu deux « fleurs » récompensant la qualité du fleurissement dans la ville.

Afin de mettre toutes les chances de notre côté pour le prochain passage du jury du concours, la Ville organise un concours jardins et balcons fleuris et souhaite que le jury du label puisse s'il le souhaite voir le jardin et le balcon récompensés par la Ville.

Les inscriptions au concours auront lieu jusqu'au 31 mars 2016.



**Concours « Jardins et balcons fleuris »  
 BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
 .....

N° de téléphone : .... / .... / .... / .... / ....

Catégorie :  Jardin fleuri visible de la rue  Balcon visible de la rue\*  
 \*merci de préciser impérativement l'étage et situer précisément la localisation de votre balcon.

**Période d'inscription : avant le 31 mars 2016**

Réponse à adresser uniquement par courrier à : Mairie de Gonesse / Direction de l'Aménagement Urbain /  
 Service Espaces Verts / 66 rue de Paris BP 100 60 / 95503 Gonesse Cedex



**Geneviève Morelli**  
Responsable du  
service Petite Enfance

## Le service Petite Enfance

# Petite Enfance : accompagner les jeunes parents

**T**rouver un mode de garde pour son enfant est souvent un casse-tête pour les jeunes parents. Le service Petite Enfance fait tout pour les aider. La réponse principale que peut apporter la Ville, ce sont les crèches. Sur les quatre crèches de Gonesse, seules deux sont gérées directement par la Ville.

Le service Petite Enfance s'occupe des inscriptions pour la crèche hospitalière et la crèche « people and baby », mais uniquement pour les places réservées spécialement aux Gonessiens. L'attribution des places se fait grâce à des commissions d'attribution réunies trois fois par an à des dates variables. Ces commissions respectent des critères stricts qui permettent une véritable impartialité : « *Nous tenons compte de l'âge de l'enfant, car il y a trois catégories de place : pour les bébés, les moyens et les grands. Nous décidons aussi en fonction des horaires de garde dont ont besoin les parents et des priorités telles que le retour à l'emploi des jeunes mamans isolées et au RSA (Revenu de Solidarité Active). Mais surtout, le critère prioritaire est l'ancienneté de la demande* », explique Geneviève Morelli, responsable du service Petite Enfance.

## Diversité des modes de garde

Mais la crèche n'est pas la seule réponse pour faire garder ses enfants. La halte garderie est un accueil occasionnel réservé prioritairement aux parents sans activité professionnelle. Il s'agit d'une première découverte de la vie collective pour l'enfant, le tout à des tarifs identiques aux crèches collectives. Pour aider les parents à se retrouver dans ces différents modes de garde et pour accompagner leur recherche d'assistante maternelle, le RAM (relais d'assistantes maternelles) est un interlocuteur privilégié. Ce système permet de mieux accompagner les assistantes maternelles et de proposer des activités d'éveil dans un lieu collectif. Les professionnelles y bénéficient quant à elles d'un soutien pédagogique et administratif.

## Les recrutements se poursuivent

Afin d'augmenter le nombre de places d'accueil, le service Petite Enfance cherche toujours des assistantes maternelles agréées pour rejoindre la crèche familiale. Chaque année, il y a en effet beaucoup de demandes déçues. C'est pourquoi lorsque vous faites partie des heureux élus, il est important de répondre le plus vite possible à votre courrier d'acceptation. « *Au bout d'un mois sans réponse, nous libérons la place, explique Geneviève Morelli. Avec la liste d'attente que nous avons, nous ne pouvons pas laisser la place vide en attendant que les parents répondent.* » Les parents qui auraient donc été exclus de la liste doivent faire une demande pour maintenir leur requête qui retombe tout en bas de la liste d'attente.

Mais l'accompagnement des jeunes parents dépasse les modes de garde. Les lieux d'accueil enfants parents (LAEP) sont des lieux de sociabilisation des enfants. Il ne s'agit pas d'un mode de garde : les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable ayant un lien de parenté avec l'enfant. « *Souvent proposé aux familles en attente de place en halte-garderie, ce lieu permet aux enfants d'aborder la séparation en douceur en jouant avec d'autres enfants en présence de leur parents* ».

Le service Petite Enfance propose aussi trois réunions d'informations par an sur la petite enfance, qui permettent de fournir aux parents toutes les informations qui peuvent leur être utiles. « *Nous les avons lancées il y a un an et elles ont plu aux familles. Nous voulons encore nous améliorer pour toujours mieux répondre aux besoins des parents* », revendique Geneviève Morelli. Pour cela, deux assistantes sociales stagiaires ont été chargées de réaliser une grande enquête auprès des parents pour mieux cerner les besoins et pouvoir toujours mieux adapter les demandes. Le résultat de cette enquête devrait être disponible en juin prochain.



## LES CHIFFRES DE LA PETITE ENFANCE



Coût horaire moyen  
d'une heure d'accueil

**11,69 €**



**1 €**

seulement payé  
par la famille en  
moyenne



**300**  
**enfants**

environ accueillis en 2014  
sur l'ensemble  
des structures  
et places municipales



**303**

demandes étudiées  
en commission  
d'attribution des  
places en crèche en  
2014

**107**

admissions  
proposées

# Pétition pour un service postal de qualité à Gonesse

Depuis plusieurs mois déjà, le service public de La Poste se dégrade, notamment dans l'antenne de la Fauconnière. Venez signer la pétition.



Le bureau de poste de la Fauconnière subit depuis plusieurs mois des fermetures intempestives et fréquentes notamment les samedis matins. A travers une motion votée à l'unanimité, le Conseil municipal déplore l'impact négatif de ces fermetures sur le service rendu aux usagers de Gonesse et des communes voisines malgré l'engagement du personnel postal qui subit également cette précarité. De plus, les colis et recommandés ne sont plus gérés par le bureau de la Fauconnière obligeant les usagers à aller à La Poste du Centre-Ville pour aller les réceptionner. « *Ce recul du service public sur un quartier de près de 8000 habitants ne peut se justifier.* » estime le Conseil municipal.

## Mobilisons-nous

Le Conseil Municipal demande à la direction de La Poste de revoir en profondeur son organisation afin de fournir un service postal de qualité dans un fonctionnement

permanent et régulier pour les usagers. Le Conseil municipal demande à la direction de La Poste de prendre les mesures nécessaires pour assurer dans les plus brefs délais :

- Une ouverture du bureau de poste de la Fauconnière tous les jours de la semaine et le samedi matin.
- La remise des recommandés, des colis, des cartes bancaires, des chèquiers... au bureau de poste de la Fauconnière.

Lors de la dernière assemblée de quartier de la Fauconnière, de nombreux habitants se sont plaints de ces fermetures répétées. Cette pétition pourra être signée dans tous les lieux accueillant du public. Mobilisons-nous pour défendre notre service public postal !

.....  
Pour plus de renseignements,  
contacter le Cabinet du maire  
au 01 34 45 11 06





**TOUCHE PAS  
À MA POSTE !**



*Aidez-nous  
en venant signer la pétition  
POUR le maintien du service  
public de La Poste*

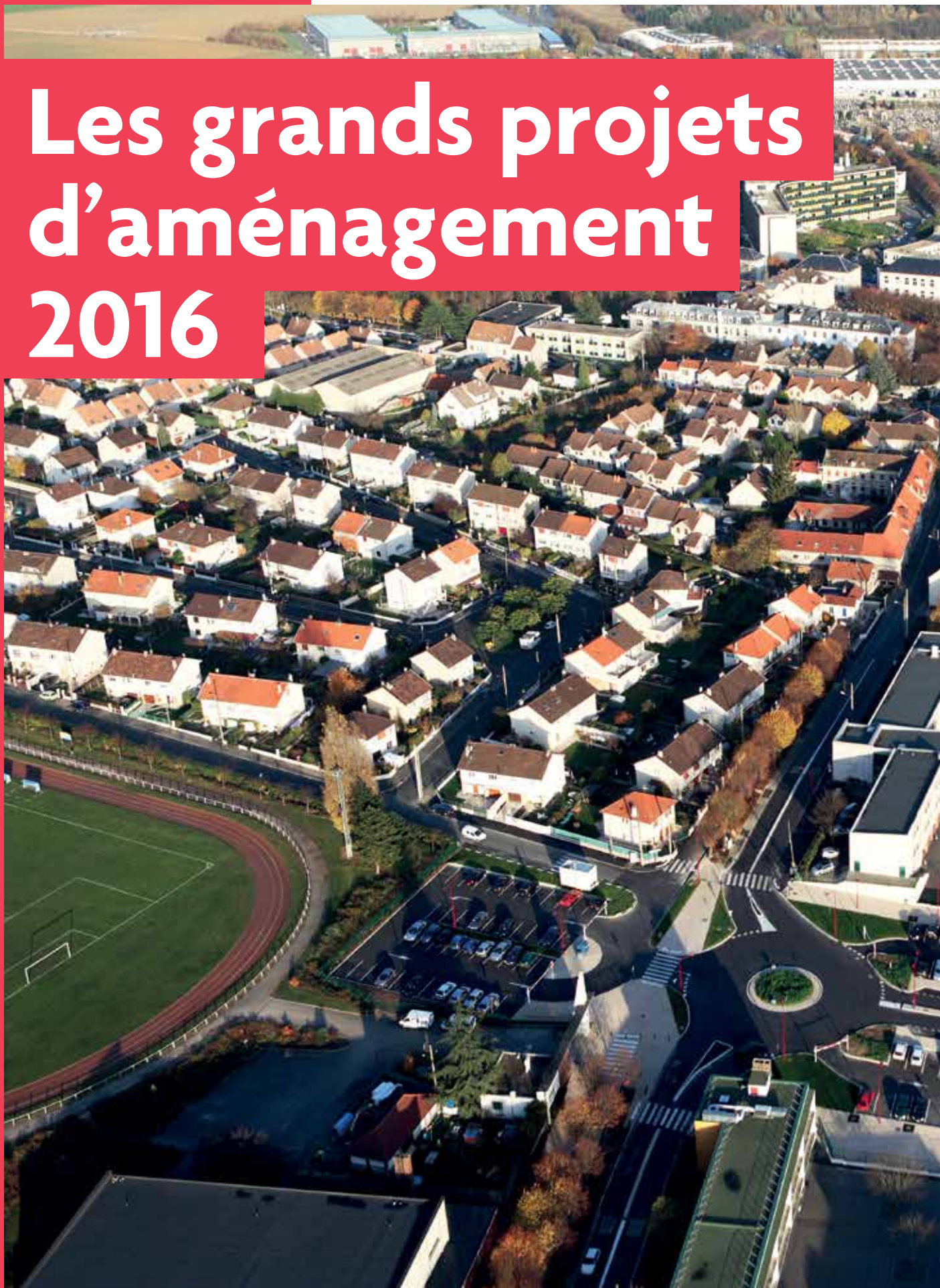


INFORMATIONS AU 01 34 45 11 06

[WWW.VILLE-GONESSE.FR](http://WWW.VILLE-GONESSE.FR)

**DOSSIER**

# Les grands projets d'aménagement 2016





**L'année 2016 sera une année riche pour l'avancée de projets structurants dans la ville. L'ouverture du nouvel hôpital sera un des événements marquants de l'année. Après plusieurs années de travaux, le Parc de la Patte d'Oie peut enfin redevenir un poumon de la ville à destination des Gonessiens. 2016 sera aussi une année importante pour l'avancée des projets du Triangle de Gonesse qui entrent en phase de concertation avec les habitants.**

### LE NOUVEL HÔPITAL VA OUVRIR SES PORTES

Le nouvel hôpital de Gonesse ouvrira ses portes d'ici la fin de l'été 2016. Les services du Centre Médico-Chirurgical, de la Maternité et quelques autres services de soins seront transférés dans le nouveau bâtiment de 80 000m<sup>2</sup>, à quelques centaines de mètres des lieux libérés. Entre janvier et mai 2016, une période d'installation des équipements lourds débutera, avant le déménagement des patients à l'été 2016.

#### Amélioration du confort des patients

Les nouveaux locaux plus spacieux, plus modernes permettront d'accueillir les patients dans de meilleures conditions, notamment grâce à la création de nombreuses chambres à un seul lit, avec sanitaires individuels. C'est notamment le cas des chambres de la maternité qui seront désormais des chambres à un lit avec le service de néonatalogie tout proche. L'accessibilité des bâtiments avec un parking et une modification des horaires d'accueil simplifieront également le quotidien des patients. Certains services vont considérablement se développer comme notamment le service de soins de suite gériatriques qui accompagne les patients après leurs opérations. Les nouveaux modes de



prise en charge des patients comme l'hypnose, la sophrologie ou encore l'acupuncture continueront de se développer dans le nouvel hôpital.

#### Un saut technologique

Madame Vauconsant, Directrice de l'Hôpital l'affirme, l'arrivée tant attendue de ces nouveaux locaux va permettre un « saut technologique, notamment avec les "tortues", c'est à dire des robots qui transporteront du matériel entre les différents services et les différents étages ». Les infirmières disposeront aussi d'un petit robot qui prendra les constantes du patient et les enverra directement dans le dossier médical. En changeant de locaux, l'hôpital se dote également d'appareils neufs : IRM, scanner et tout le matériel moderne pour accueillir les patients dans les meilleures conditions.



**Jean-Pierre BLAZY,**  
Député-Maire de Gonesse

« Dès mon élection en 1995 comme maire et président du conseil d'administration de l'hôpital, j'ai cherché des solutions pour renforcer l'insonorisation de l'hôpital à cause des nuisances aériennes. Les études ont vite démontré qu'il était plus viable de construire un nouveau bâtiment. En l'an 2000, l'engagement de l'État était pris. Le nouveau centre hospitalier ouvrira au public d'ici la fin de l'été 2016 et offrira une meilleure qualité d'accueil et de soin aux patients et de meilleures conditions de travail aux agents. »



Le nouveau centre hospitalier ouvrira au public cet été

## ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE MÉTRO LIGNE 17 ET DÉBAT PUBLIC SUR EUROPACITY

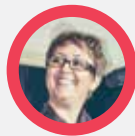
Le projet Europacity, au cœur du futur quartier du Triangle de Gonesse



Le Triangle de Gonesse, c'est une surface globale de 750 hectares dont 400 hectares de terres agricoles ont été sanctuarisées. 280 hectares seront aménagés dont 80 hectares consacrés au projet EuropaCity. En 2016, le projet rentrera dans une phase de concertation avec les citoyens.

Le 15 mars sera lancé le débat public sur le projet de pôle loisirs, culture et commerces EuropaCity. Ce nouveau quartier doté d'un écosystème quasiment autonome (récupération des eaux de pluies et purification des eaux usées, 100% de l'énergie nécessaires produites sur place, 75% des déchets du site valorisés) comprendra notamment une salle de spectacle, une salle de cirque contemporain, une grande halle d'exposition, 10 hectares de parc paysager, 7 hectares de fermes urbaines, trois parcs à thème (parc d'attraction, parc aquatique, parc des neiges), des espaces de congrès et séminaires ainsi que des commerces, hôtels et restaurants. A l'occasion du débat public, les citoyens pourront donner leur avis et poser toutes les questions sur ce projet d'envergure qui créera des milliers d'emplois.

L'aménagement du Triangle de Gonesse permet de raccrocher la ville au projet du grand Paris avec la construction de la gare du Triangle de Gonesse et l'arrivée de la ligne 17 du Grand Paris Express (métro automatique). Cette nouvelle ligne raccordera Saint-Denis Pleyel au Mesnil-Amelot en passant par Gonesse et Roissy. Dès le mois d'avril, l'enquête publique permettra de recueillir l'avis des citoyens sur ce projet d'infrastructure qui, outre la desserte du triangle, contribuera à améliorer les déplacements en transport en commun en direction de Paris et de l'aéroport Charles de Gaulle.



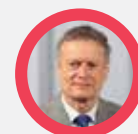
**Ilham MOUSTACHIR,**

Conseillère municipale de Gonesse  
Conseillère communautaire Roissy pays de France

“ Nous travaillons en étroite collaboration avec l'aménageur du projet du Triangle de Gonesse l' EPA Plaine de France, la société du Grand Paris ainsi que la société EuropaCity pour que les transports, les emplois, les espaces verts et les activités culturelles et de loisirs profitent aux Gonessiens. Le débat public sur Europacity et l'enquête publique sur la ligne 17 seront des temps forts de la concertation sur ces grands projets et j'invite tous les Gonessiens à y participer pour exprimer leur opinion. ”



### OUVERTURE DE LA PATTE D'OIE LE 28 MAI



**Jean-Pierre BLAZY,**  
Député-Maire de Gonesse

“ Le projet d'ouverture du parc de la Patte d'Oie date de ma première élection en 1995. Nous travaillons depuis 20 ans à la transformation de cette ancienne décharge pour renouer avec l'époque où cet espace accueillait des jardins. Dès le 28 mai, les Gonessiens pourront profiter de cet espace naturel pour découvrir les trésors de la faune et de la flore, faire du sport ou se ressourcer dans un cadre naturel et dépaysant. ”

Le 28 mai prochain, le parc de la Patte d'Oie ouvrira véritablement ses portes et deviendra le plus grand espace vert de la ville avec 120 hectares dans lesquels les Gonessiens pourront se promener librement. De nombreuses années d'études et de travaux ont été nécessaires pour permettre l'aboutissement de ce projet : il a fallu sécuriser le parc, revégétaliser et créer des monticules pour que l'eau puisse couler sans se déverser dans les nappes phréatiques.

Le parc est préservé pour favoriser la biodiversité: pas de passages de tracteurs qui provoquent des nuisances sonores et surtout des

vibrations du sol qui font fuir une partie des animaux et insectes. Pour assurer l'entretien, plusieurs zones de pâturage ont été prévues. Les animaux qui broutent permettent de «tondre» de manière naturelle et à peu de frais.

Seules entorses à la nature «sauvage», des sentiers en terre, un parcours sportif, des bancs et des tables de pique-nique qui assureront le confort des promeneurs. Des panneaux d'informations permettront également au public de s'informer sur la faune et la flore très riches de ce parc. Ce nouveau «poumon vert» de Gonesse permettra également la mise en place d'actions

de sensibilisation à la biodiversité menées par les personnels de la Ville, ainsi que par des jeunes engagés du service civique national.

Le Bus à Haut Niveau de Service circulera à partir de juin 2016



## MISE EN SERVICE DU BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Après de nombreux mois de travaux, la mise en service du BHNS (Bus à haut Niveau de Service) est prévue pour juin 2016. Ce nouveau bus connectera la gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville au parc des expositions de Villepinte et reliera ainsi cinq arrêts à Gonesse : Centre commercial de la Grande Vallée, le nouvel hôpital, la zone industrielle (Fontaine Cypierre), la Patte d'Oie et la Zac Paris Nord 2. Plus rapide et profitant de voies de bus réservées, il permettra d'augmenter la fréquence de passage des bus.

## TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE PARIS ET RUE DE SAVIGNY

En 2015, les travaux de la rue de Paris ont concerné l'assainissement et l'enfouissement des réseaux. A la fin du premier trimestre 2016, la deuxième phase de travaux servira à mettre la rue en double sens de circulation (en supprimant les places de stationnement) et à refaire les trottoirs et l'éclairage public. Ces travaux se termineront à la fin du mois de juillet. Au cours du 2<sup>e</sup> semestre, la réfection de la chaussée, des trottoirs et de l'éclairage ainsi que l'enfouissement des réseaux et la réalisation de stationnement public seront engagés dans la rue de Savigny.



**Olivier BOISSY,**  
Adjoint au maire délégué  
à la voirie, aux déplacements  
et au stationnement

“ Le réseau de transport de la ville va être nettement amélioré avec la mise en service du Bus à Haut Niveau de Service en juin 2016 qui desservira notamment le nouveau centre hospitalier. Après l'enfouissement des réseaux en 2015, l'achèvement des travaux rue de Paris rendra la rue plus esthétique avec l'élargissement et la réfection des trottoirs et le renouvellement de l'éclairage public. La chaussée sera également refaite et permettra une circulation des bus dans les deux sens. ”



Des travaux rue de Paris permettront de refaire les trottoirs, la chaussée, l'éclairage public et mettre la rue en double sens

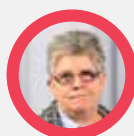
### RÉHABILITER LE PATRIMOINE HISTORIQUE

En 2016, deux constructions qui font partie du patrimoine de la ville vont être rénovées. A Coulanges, le mur qui donne sur la rue de Paris va être reconstruit et terminé à la fin du mois de février prochain. Il s'accompagnera de la réhabilitation du colombier, dont l'escalier est mal en point. Les travaux du colombier devraient être terminés

en septembre-octobre 2016. La réhabilitation du pigeonnier de Garlande et la création d'un espace public autour seront conclues au 2<sup>e</sup> semestre 2016. Le pigeonnier, inscrit aux Monuments historiques deviendra ainsi un espace pédagogique valorisant le patrimoine historique de la ville.



L'église Saint-Pierre-Saint-Paul sera réouverte au public à partir du 24 janvier



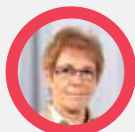
**Marie-Annick TORDJMAN,**  
Conseillère municipale déléguée au Patrimoine

“ Le début de l'année 2016 sera marquée par la réouverture de l'Église Saint-Pierre-Saint-Paul le 24 janvier après plusieurs années de travaux et de fouilles archéologiques. La reconstruction du mur de Coulanges et la réhabilitation du pigeonnier de Garlande prévues cette année répondent à la même ambition d'entretien et de valorisation du patrimoine historique de la ville ”

### RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE RENÉ COTY

Les travaux de rénovation de l'école maternelle René Coty commenceront dès juillet 2016 et se termineront autour de juin 2017. Ce projet permettra de remettre à neuf l'école, comme prévu dans le

programme pluriannuel d'investissement. Pendant la durée des travaux, les enfants des huit classes de l'école seront répartis entre la Maison de l'enfance Victor Hugo et une école élémentaire du quartier.



**Françoise HENNEBELLE,**  
Adjointe au Maire déléguée  
à l'Éducation et aux rythmes scolaires

“ Depuis 1995, la politique éducative est une priorité de la municipalité, aussi bien en terme de fonctionnement que d'investissement. Ces dernières années de nombreuses écoles ont été totalement rénovées. Pour ce mandat, la priorité sera donnée à la Fauconnière avec les projets de réhabilitation de Marc Bloch, Marie Curie et Albert Camus. L'école René Coty sera rénovée dès 2016 pour donner de meilleures conditions de travail aux élèves et contribuer à leur réussite scolaire. ”



Les travaux de rénovation de l'école René Coty débuteront en juillet 2016



3<sup>e</sup>

# ASSISES de la RÉFORME des RYTHMES SCOLAIRES



**SAM. 30 JANV.**  
**De 9h à 12h30**  
**Salle Jacques Brel**



INFOS : 01 34 45 10 54

[WWW.VILLE-GONESSE.FR](http://WWW.VILLE-GONESSE.FR)

# Découvrez le Yoseikan Budo

**Le Yoseikan Budo est un art martial méconnu.**

**A Gonesse, un groupe de passionnés aussi bien par la technique que par l'histoire de la discipline fait des émules, quelques mois seulement après avoir monté le club.**

**A**vez-vous déjà entendu parler du Yoseikan Budo ? Cet art martial japonais fait de plus en plus d'adeptes à travers le monde (environ 6000 en France), et notamment à Gonesse où un club vient de se monter.

Créé par le Maître Hiroo Mochizuki, haut gradé en Judo, Aïkido et Karaté, le Yoseikan Budo est une méthode basée sur un principe : l'onde de choc. Il incorpore également des techniques de boxe française et anglaise. « Maître Mochizuki a voulu revenir aux origines des samourais qui maîtrisaient toutes formes de combat ainsi que le maniement des armes japonaises de même que le tir à l'arc à cheval. A Gonesse, nous ne pratiquons pas cette partie », Précise Dominique Turci, président de l'association.

Le club, existant déjà à Villiers-le-Bel, cherchait un moyen d'évoluer. L'ouverture du dojo du nouveau centre sportif Jesse Owens était l'occasion idéale pour la création d'un nouveau club à Gonesse. Un petit passage au Forum des associations et voilà le club qui compte déjà une quarantaine d'adhérents.

## Les débutants rencontrent le fondateur de la discipline

Tout va très vite au Yoseikan Budo Gonesse. Les nouveaux venus ont eu l'occasion pour certains de participer à deux stages. Dans l'Oise en novembre et à Paris le 12 décembre en présence du Maître, fondateur de la discipline. Hiroo

Mochizuki est en effet un grand francophile. Il est d'ailleurs le précurseur du Karaté en France et c'est après plusieurs allers-retours entre l'Hexagone et son pays natal qu'il a décidé de s'installer en Provence. « C'est un des plus hauts gradés au monde actuellement en arts martiaux, il est entre autres, 9<sup>e</sup> dan de karaté », nous précise le président.

De jeunes débutants, avec à peine deux mois dans cette discipline ont donc pu participer à un stage dirigé par le Maître. « Avant de le rencontrer, ils ne savaient pas à quel point ils avaient de la chance. Mais en le côtoyant, ils ont compris, car en plus de sa maîtrise des Arts Martiaux, c'est un personnage humble avec une grande ouverture d'esprit » relate le président, avec beaucoup de respect.

## Première compétition, première victoire

Le Yoseikan Budo est un Art Martial "vivant". « Après une vingtaine d'années de pratique, je découvre encore de nouvelles techniques. C'est une discipline en perpétuelle évolution », indique Dominique Turci avec enthousiasme. Cette passion est partagée par tout l'encadrement et cela se ressent sur les résultats : première compétition et premières victoires. Deux jeunes du club viennent en effet de remporter la première compétition à laquelle ils participaient, chacun dans leur catégorie, lors de l'Open de Picardie. Ainsi qu'une troisième place par équipe.

**Horaires d'entraînement :** le vendredi soir de 18h à 22h au Centre sportif Jesse Owens. **Plus de renseignements au** 07 82 57 89 13



Le Maître Hiroo Mochizuki en démonstration

# Résultats des élections régionales à Gonesse

Les 6 et 13 décembre dernier, les électeurs étaient appelés aux urnes pour choisir leurs conseillers régionaux. Si à Gonesse, la liste menée par Claude Bartolone est arrivée largement en tête au second tour, c'est la liste de Valérie Péresse qui l'a emporté au niveau régional.

## 1<sup>ER</sup> TOUR

Inscrits	Votants	Participation en %	Bulletins blancs	Bulletins nuls	Exprimés							
14517	4540	31,27%	105	93	4344							
<b>Pierre LAURENT</b> FG	<b>Claude BARTOLONE</b> PS-PRG-MRC-mdP	<b>François ASSELINEAU</b> LPR	<b>Emmanuelle COSSE</b> EELV - LRC - Cap 21	<b>Dawari HORSFALL</b> Liste Union Citoyenne	<b>Valérie SACHS</b> NC	<b>Sylvain DE SMET</b> FLUC	<b>Nizarr BOURCHADA</b> UDMF	<b>Nicolas DUPON-AIGNAN</b> DLF	<b>Valérie PECRESSE</b> LR - UDI - Modem - PCD	<b>Aurélien VERON</b> PLD - GC	<b>Wallerand de SAINT-JUST</b> FN	<b>Nathalie ARTHAUD</b> LO
285	1326	49	237	2	5	4	53	209	873	20	1185	96
6,56%	30,52%	1,13%	5,46%	0,05%	0,12%	0,09%	1,22%	4,81%	20,1%	0,46%	27,28%	2,21%

## 2<sup>E</sup> TOUR

Inscrits	Votants	Participation en %	Bulletins blancs	Bulletins nuls	Exprimés
14517	5923	40,80%	135	139	5649
La gauche et les écologistes rassemblés Claude BARTOLONE		L'alternance avec Valérie PECRESSE		Liste Front National présentée par M. LE PEN W. de SAINT-JUST	
2620	46,38%	1784	31,58%	1245	22,04%



Retrouvez les résultats par bureau de vote sur [ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)



## SANTÉ

### Intoxication au monoxyde de carbone

Avec l'arrivée du froid, l'utilisation des chaudières, chauffe-eau ou des cheminées se fait plus intensive. Cela augmente les risques d'intoxication au monoxyde de carbone. Ce gaz toxique est inodore, invisible et non irritant.

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :
- une aération insuffisante du logement.
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.

#### Les bons gestes pour éviter les intoxications

- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

## CADRE DE VIE

### Salon de la "rentrée décalée" les 9 et 10 janvier

Le salon de la "rentrée décalée" est l'occasion, pour les jeunes qui cherchent à se réorienter ou à trouver une formation, de rencontrer les établissements qui proposent une 2<sup>e</sup> rentrée en janvier-février.

Ce salon se tiendra les 9 et 10 janvier, porte de Versailles en présence des principaux acteurs de l'enseignement supérieur, qui vous apporteront des réponses claires et personnalisées sur les études et les métiers

- 🗨 **Samedi 9 janvier 2016 de 10h à 18h**
- Dimanche 10 janvier 2016 de 10h à 18h**
- Viparis, Porte de Versailles, Pavillon 2/2**  
1, place de la Porte-de-Versailles 75015 Paris



## SANTÉ

### Le réseau bronchiolite ouvre un standard jusqu'au 21 février

Le réseau bronchiolite d'Ile de France a ouvert deux standards téléphoniques sur lesquels vous pouvez obtenir des rendez-vous avec des médecins et des kinésithérapeutes pour soigner vos enfants atteints de bronchiolites. Vous pouvez appeler au 08 20 80 08 80 pour obtenir une consultation avec un médecin, 7 jours sur 7 de 9h à 23h. Pour obtenir un rendez-vous avec un kinésithérapeute, il faut appeler au 0 820 820 603 les week-end et jours fériés de 9h à 18h et les vendredis et veilles de jours fériés de 12h à 20h.

# BLOC NOTES

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

**10 septembre** : VAUTIER Gianni  
**28 octobre** : KESTEN Tony  
OULMAALEM Sirine  
**29 octobre** : SIPOS Moussa  
**30 octobre** : HAMDADOU Oubay  
**31 octobre** : PEKER Sara  
**1<sup>er</sup> novembre** : OUATSOU Emma  
**4 novembre** : BENAHMED Souad  
KATAMBA MAGAGA Munia  
**6 novembre** : TANRIVERDI Melya  
**8 novembre** : KARROUM Shemsedine  
**10 novembre** : LIAKA Blessing  
**11 novembre** : MAHDJOUR Isâac  
**13 novembre** : FLORICOURT Jade  
**14 novembre** : BOUHAFS Liam  
BOUSSOUIRA Adem  
**16 novembre** : GUN Nisa

**17 novembre** : BARTHELEMY Saysana  
TRIFFI Manel  
AOURIK Naïl  
**18 novembre** : CERIVAL Zakariya  
YARAMIS Adam  
**20 novembre** : KAPLAN Zerya  
KHEYAR Massil  
**21 novembre** : CERDAN Victoria  
MENDES Andreia  
**24 novembre** : BOUZIDI Mayssa  
TEOTONIO Aylenn  
MAAREF Rim  
YUMUSAK Yilmaz  
**25 novembre** : BONGOLE LOKWA Kertis  
OUZAL Manel  
PINNOCK Elyon

### MARIAGES

**7 novembre** : GIFFAUX Jessy  
et KRAMTI Imen  
**28 novembre** : QORAR Rachid et  
BENABDELOUAHED Hadjira

### DÉCÈS

**21 octobre** : KHAMPHENG née SOMLAC Phanh  
**22 octobre** : ERHALEBLIOGLU Harutyun  
**30 octobre** : AFISSOU Gassaly  
GOSELIN Jacqueline  
**2 novembre** : PERCHAT Pierre  
**3 novembre** : LACOSTE née VALADE Françoise  
**7 novembre** : ROUSSEL Christine  
**9 novembre** : LEROY née GREVET Henriette  
NOULET née ANGOULVANT Monique  
**10 novembre** : SOUPPAYARAZA Gopal  
SZYMANSKI née DENIS Michèle  
PROIX née TERROINE Simone  
**15 novembre** : DA COSTA MARTINS  
née PIRES CRUZ Maria  
**19 novembre** : SANCHEZ CASAS Florencio  
**20 novembre** : LELLOUCHE Shimon  
**22 novembre** : LUISIN Maurice  
DURANT Jacques  
**23 novembre** : LIM Kheng  
NOKAYA née NOUY Damdy



## MENUS DES CANTINES SCOLAIRES ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

### LUNDI 4 JANV.

Salade de lentilles, Salade de blé à la provençale / Omelette, Chipolatas au jus / Bouquets de brocolis / Fromage blanc et sucre ou aux fruits / Fruits de saison

### MARDI 5 JANV.

Salade harmonie, Salade verte et cœur palmier / Médaille de merlu sauce citron, Brochette de dinde sauce chasseur / Purée de pomme de terre / Gouda, Tartare ail et fines herbes / Mousse au chocolat au lait ou au chocolat noir

### MERCREDI 6 JANV.

Tomates et oeuf dur, Tomates et maïs / Chicken wings, Nuggets de poisson / Pommes smiles et ketchup / Pont l'Évêque, Tomme noire / Smoothie

### JEUDI 7 JANV.

Salade coleslaw, Céleri et mayonnaise au curry / Rôti de boeuf au jus, Filet de hoki sauce aurore / Epinards béchamel et pommes de terre / Yaourt aromatisé ou nature et sucre / Galette des rois

### VENDREDI 8 JANV.

Potage Crécy (potage à la carotte) / Sauté de porc au curry, Pavé de poisson mariné au thym / Coquillettes et fromage rapé / Fraidou, Edam, Baguette tradition / Fruits de saison

### LUNDI 11 JANV.

Taboulé, Salade de tortis au surimi, Salade de tortis / Pavé du fromager, Cordon bleu / Poêlée de légumes (carottes, courgettes, haricots verts, poivrons) / Bleu, Croq lait / Fruits de saison

### MARDI 12 JANV.

Crêpe au fromage ou aux champignons / Suprême de hoki sauce normande, Boulettes d'agneau sauce moutarde / Petits pois au jus / Petit suisse sucré ou aux fruits / Fruits de saison

### MERCREDI 13 JANV.

Endives aux noix, Salade de mâche et maïs / Roti de lapin farci au jus, Fricassée de saumon à la crème / Riz créole / Fromage blanc aux fruits ou au sucre / Compote de pommes ou de fruits

### JEUDI 14 JANV.

Carottes râpées au citron, Concombre vinaigrette / Sauté de veau aux oignons, Poisson (colin) au crumble de pain d'épices / Boulgour safrané / Camembert, Carré de l'est / Flan nappé caramel, Flan au chocolat

### VENDREDI 15 JANV.

Salade du chef, Salade jurassienne / Steak haché pur boeuf au jus, Steak haché de thon sauce basquaise / Julienne de légumes / Pavé demi sel, Brie / Cake au citron maison

### LUNDI 18 JANV.

Salade de tomates, Radis et beurre / Façon tartiflette aux lardons, Pépites de colin panées / Pommes de terre béchamel / Saint Nectaire, Bûchette mi chèvre, Baguette de campagne / Crème dessert au chocolat ou à la vanille

### MARDI 19 JANV.

Potage jardinier (jardinière de légumes, pommes de terre, crème) / Saucisse de Montbéliard, Pavé de poisson (colin) mariné à la provençale / Lentilles au jus / Fromage blanc aux fruits ou au sucre / Fruits de saison

### MERCREDI 20 JANV.

Salade verte et potiron, Chou rouge râpé et mayonnaise / Filet lieu noir sauce dieppoise (frais), Poulet sauté au basilic / Semoule et jus de légumes / Coulommiers, Tomme noire / Compote pomme-framboise ou pomme-cassis

### JEUDI 21 JANV.

Pomelos et sucre, Salade de betteraves / Gigot d'agneau au jus, Filet de hoki sauce citron / Ratatouille et blé / Tartare ail et fines herbes, Emmental / Tarte normande fraîche, Tarte aux poires fraîche

### VENDREDI 22 JANV.

Salade de riz à la catalane, Salade parmentière / Viennoise de dinde, Pavé fromager / Haricots verts à l'ail / Yaourt nature sucré ou aux fruits / Fruits de saison

### LUNDI 25 JANV.

Salade de maïs, Haricots rouges / Sauté de porc au paprika, Colin pané et citron / Courgettes / Mimolette / Pavé demi sel / Flan vanille ou chocolat

### MARDI 26 JANV.

Macédoine mayonnaise, Poireaux vinaigrette échalote / Couscous merguez ou Couscous au colin / Semoule et légumes couscous / Yaourt aromatisé ou nature et sucre / Fruits de saison

### MERCREDI 27 JANV.

Frisée et croûtons, Salade coleslaw / Daube de boeuf, Médaille de merlu sauce aurore / Coquillettes et fromage rapé / Edam, Rondelé aux noix / Poire au chocolat

### JEUDI 28 JANV.

Carottes râpées au citron, Concombre maison en salade / Poulet rôti, Tarte au fromage / Epinards béchamel / Petit suisse sucré ou aux fruits / Clafoutis à la pomme maison

### VENDREDI 29 JANV.

Pizza au thon, Pizza aux dés de dinde / Filet de hoki à l'aneth, Burger de veau à l'estragon / Petits pois à la lyonnaise / Camembert, Saint paulin / Fruits de saison

## Groupe socialiste et apparentés

### ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les élus socialistes remercient les 2620 Gonesseis (46,38% des voix) qui ont soutenu au second tour, la liste de rassemblement conduite par Claude BARTOLONE. Malgré le rassemblement des forces de gauche et une participation plus importante au niveau régional, la Région IDF est passée à droite.

Election après election et même s'il ne conquiert aucune région, la montée du Front National avec ses 6,8 millions d'électeurs nous inquiète. Déjà, après les élections départementales du mois de mars, des députés dont notre député-maire Jean Pierre BLAZY avaient lancé un appel pour réorienter résolument à gauche notre politique. Lors du premier tour des élections régionales, c'est toute la classe politique qui a été sanctionnée. Au second tour la majorité des électeurs a montré qu'elle ne voulait pas de l'extrême droite. Nous devons entendre ce message de colère et de détresse ; le changement ne doit pas rester un vain mot. Nous souhaitons qu'en ce début 2016, l'énergie du Gouvernement se concentre sur la recherche de politiques nouvelles pour lutter contre le chômage de masse, faire redémarrer la croissance en revalorisant la consommation populaire, redonner confiance aux classes populaires et à la jeunesse, remailler avec un plan de reconquête républicaine des territoires communautarisés et abandonnés. C'est ainsi que nous pourrions éviter l'irréparable.

Aujourd'hui, au-delà de l'Etat d'urgence il y a l'urgence pour l'Etat de mener la bataille pour les valeurs de la République et pour la réduction des inégalités.

### ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

Comme annoncé début novembre, un débat public associant les Gonesseis a été organisé le 15 décembre avant celui en Conseil municipal le 17 décembre 2015. Le vote du budget interviendra au Conseil du mois de janvier.

Dans un contexte économique et social difficile, la majorité municipale souhaite s'inscrire dans une vision dynamique : privilégier le service public communal de proximité et une politique active d'investissements qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie dans tous les quartiers de Gonesse.

La dotation forfaitaire de l'Etat diminue chaque année depuis 2008 et nous devons faire face à une nouvelle baisse de 900 000 euros en 2016. Face à cette baisse de recettes, toutes les dépenses seront compressées et feront l'objet de nouvelles mesures d'économies, après celles appliquées en 2015. Du côté des recettes les contributions fiscales doivent être examinées. La maîtrise fiscale a toujours été l'axe de notre politique locale et depuis 2006 les taux communaux n'ont jamais augmenté et sont en dessous des moyennes départementales.

### 2016

En ce début d'année, les élus socialistes vous souhaitent une année bienveillante. Une année qui déborde de vie et de belles choses. Une année pour vos rêves, vos idées, vos convictions.

## Groupe communiste et républicain

### FINANCES COMMUNALES

Déclaration de notre groupe à l'occasion du débat d'orientation budgétaire au cours de la séance du conseil municipal du 17 décembre 2015.

Nous partageons l'essentiel de l'analyse faite sur la situation de la fiscalité en France et les conséquences désastreuse sur notre budget. Et nous sommes d'accord avec les trois objectifs politiques qui guident notre gestion budgétaire :

- La qualité d'un service public communal de proximité
- L'aménagement et l'embellissement de tous les quartiers
- Une gestion saine des finances communales

Cependant, il est évident que l'inquiétude est grande pour l'avenir des finances communales tant les efforts demandés aux communes sont de plus en plus importants. Il ne suffit pas de le déplorer et de prévoir un avenir de plus en plus sombre pour les collectivités locales sans donner d'autres explications. Le plan d'austérité du gouvernement a prévu 50 milliards d'euros de coupes drastiques dans les services publics de l'Etat, dans les remboursements et les prestations de sécurité sociale ainsi que dans les budgets des collectivités territoriales. Ce plan est un non-sens économique et au lieu de réduire la dette, il l'aggrave.

Les élus communistes et républicains avancent l'idée de l'utilité des collectivités par leur capacité à apporter des services et des investissements à la population et par le poids économique qu'elles représentent. Il ne faut donc pas les considérer comme une variable d'ajustement budgétaire en temps de crise, mais au contraire, comme un levier économique pour lutter contre cette récession. Il en va de même en ce qui concerne les budgets de la culture, de l'éducation, de la jeunesse, du sport... C'est justement en période de crise, à un moment où toutes les idées de régression, de rejet de l'autre, de repli sur soi sont agitées qu'il faut être offensif et ambitieux. La culture et les arts devraient être les moteurs de nombreuses autres activités pour dynamiser un territoire et mettre une ville en avant, porter une autre vision du monde.

La suppression de la taxe professionnelle n'a pas résolu la question d'une meilleure participation de l'activité dans l'imposition locale mais l'a aggravée. Il est nécessaire d'avoir une autonomie fiscale qui soit, en fait une autonomie de décisions et de choix. Sans cette autonomie, nous sommes contraints et nous dépendons de l'Etat qui accorde ou n'accorde pas des dotations.

Nos propositions :

- Rétablissement de l'impôt territorial assis sur le capital des entreprises
- Renforcement de l'action contre l'évasion fiscale
- Arrêt immédiat des exonérations aux entreprises
- Prise en compte des revenus dans le calcul de la TH pour la rendre progressive
- Réforme du calcul de la valeur locative

Sans la mise en œuvre de ces choix les collectivités locales seront de plus en plus appauvries avec pour seule issue : la réduction de services ou l'augmentation des impôts. Il est urgent que les habitants s'emparent de ces enjeux et disent NON à cette politique d'austérité.

## Agir pour Gonesse

Tribune non parvenue

## Gonesse Bleu Marine

Non à l'enfumage territorial !

En ce mois de janvier, nous souhaitons avant tout vous présenter nos vœux pour cette nouvelle année que nous espérons heureuse et profitable pour chacun des Gonessiens.

À l'approche des élections de décembre, les exécutifs régionaux s'installent partout en France. En Ile-de-France, les suffrages des électeurs du Val d'Oise ont permis à Karim Ouchikh d'être élu au Conseil régional : en matière économique, dans le domaine des transports ou dans celui de la formation professionnelle, votre nouveau Conseiller régional FN-SIEL-RBM, qui siège également au conseil municipal de Gonesse et à la Communauté d'agglomération Val de France, s'appliquera à défendre les intérêts des franciliens, trop souvent négligés par l'ancienne majorité de gauche.

Au lendemain des élections départementales et régionales de 2015, une inquiétude subsiste cependant : sous couvert de rationaliser le mille-feuille territorial français, au fil de réformes technocratiques et coûteuses, les gouvernements de l'UMP ont rendu totalement illisible la répartition des compétences entre les collectivités locales.

Dans ses rapports avec les élus qui le représente, le citoyen gonessien ne sait plus où donner de la tête : s'il s'interroge sur le fonctionnement des forces de l'ordre ou de la justice, il devra s'adresser à son député ; s'il se questionne sur la qualité des écoles maternelles ou primaires, il se tournera vers son maire ; s'il éprouve des difficultés pour la collecte de ses déchets ménagers, il interpellera les élus de la communauté d'agglomération Val de France ; s'il se questionne sur les aides aux personnes âgées ou handicapées, il apostrophera son Conseiller départemental ; s'il déplore enfin la qualité des transports franciliens, il prendra attache avec son Conseiller régional...

Autre facteur de nature à éloigner les citoyens de leurs élus : la nouvelle intercommunalité, dénommée Roissy Pays de France, qui regroupera 42 communes et près de 346 000 habitants à compter du 1er janvier 2016. Cette opération est le point d'aboutissement de la fusion, - contestée en justice par certaines municipalités -, de la communauté d'agglomération de Val de France et celle de Roissy Porte de France auxquelles s'ajoutent en 17 communes de Seine-et-Marne issues de la communauté de communes des Plaines et Monts de France ! Et que dire enfin des répercussions à venir dans la vie quotidienne des Gonessiens de la montée en puissance de la Métropole du Grand Paris, ce mastodonte administratif qui, dès janvier 2016, va entrer fatalement en concurrence avec les attributions de la région Ile-de-France et compliquer le traitement de certains dossiers locaux importants, comme par exemple la reconversion du site industriel de PSA...

Plutôt que de conforter le fonctionnement des trois niveaux administratifs qui retiennent depuis toujours la préférence de nos compatriotes, - Etat/département/commune -, le gouvernement Hollande a préféré, sur les pas de Sarkozy, s'incliner devant les oukazes de Bruxelles et imposer partout en France, - avec le trio infernal inter-communalités/méga-régions/Commission européenne -, une nouvelle logique territoriale éminemment destructrice du rapport intime que les Français entretiennent depuis toujours avec leurs élus.

À Gonesse, vous pourrez toujours compter sur vos élus FN/SIEL/RBM pour vous aider fidèlement à comprendre les enjeux de cette véritable usine à gaz, qui est tout sauf innocente politiquement, et pour vous accompagner concrètement, dans ce dédale administratif, dans la réalisation de vos démarches quotidiennes.

## Europe écologie Les Verts

Fin de la Cop21 : un accord universel à suivre de près...

À 19h29 le 12 décembre 2015, les 195 pays réunis à Paris ont adopté à l'unanimité un accord pour limiter le réchauffement climatique. Après 24 heures de prolongation, les points de blocage ont été surmontés. L'accord reflète dans son équilibre général la persistance de réelles divergences dues à la très grande diversité des situations nationales. Mais c'est un véritable succès d'avoir réussi à obtenir une approbation universelle - l'accord de Kyoto ne portait au final que sur 15% des émissions de CO2 mondiales - cet accord de Paris permet donc de trouver un socle commun de discussion et de dynamique vers une économie décarbonée pour l'avenir. L'accord sera définitivement signé en avril 2016 et entrera en vigueur en 2020.

On peut en retenir la garantie d'un financement à hauteur d'un plancher de 100 milliards de dollars à compter de 2020 qui était un sujet essentiel pour que la confiance soit établie entre les pays occidentaux et le groupe des 77, la confirmation du mécanisme de révision tous les 5 ans à compter de 2020, ou la confirmation du principe de responsabilité commune mais différenciée qui fonde l'approche des COP et conduit à reconnaître que les efforts à mener pour aboutir à l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre doivent être proportionnés aux responsabilités et moyens de chaque pays. Les Etats insulaires ont obtenu que l'accord mentionne l'objectif de contenir en dessous de 2 degrés le réchauffement climatique si possible à 1,5 degrés, limite au-dessus de laquelle de nombreux états insulaires seront en effet submergés. C'est une surprise lorsqu'on début de la négociation seul l'objectif de 2 degrés était communément évoqué. Mais cette victoire a un prix. L'objectif de réduction des émissions à long terme est particulièrement flou et ne constitue pas une contrainte. Il est juste prévu de « viser un pic des émissions mondiales de gaz à effet de serre dès que possible ».

Pour mémoire le GIEC juge nécessaire de baisser de 40 à 70% les émissions de GES d'ici 2050 pour se situer dans une trajectoire de réchauffement à deux degrés. Jean Jouzel, ancien vice-président du GIEC, a dans les heures qui ont suivi l'adoption de l'accord alerté sur le fait que se fixer un objectif de 1,5 degrés sans y adjoindre les contraintes correspondantes n'avait pas de sens. Il a également rappelé que le scénario de réchauffement à deux degrés était déjà extrêmement difficile à atteindre.

Il faut également remarquer que l'accord devant entrer en vigueur en 2020 et le mécanisme de révision prenant effet tous les 5 ans, l'addition de ces deux éléments nous emmènerait beaucoup trop loin dans le temps sans revue des engagements par rapport à la situation (15 ans de délai alors que le GIEC a estimé dans son dernier rapport que c'était les 20 prochaines années qui étaient décisives). C'est pour cette raison que le groupe de pays qui s'est formé pour porter une haute ambition sur le climat (high ambition) et qui comprend l'Union européenne comme les Etats-Unis ( qui ont fait le choix de s'y joindre au cours de la négociation de Paris) ou le Brésil et des pays particulièrement vulnérables au réchauffement s'est engagé à une révision de ses engagements avant 2020.

Au vu de cette situation plusieurs orientations se dégagent :  
- D'abord la nécessité de faire d'un accord universel mais peu contraignant le point de départ d'une dynamique ce qui ne va pas de soi ;

- Ensuite l'importance pour l'Union européenne de retravailler rapidement sur sa cohésion et son rôle de leadership et de médiation entre le Nord et le Sud dans la perspective de la Cop22 qui aura lieu au Maroc ;

- Ensuite encore la nécessité de donner aux pays les plus impactés aujourd'hui par le dérèglement climatique (Afrique, pays les moins avancés, Etats insulaires) les moyens d'une adaptation concrète, rapide et efficace. Attendre 2020 pour mettre en place les outils d'une adaptation efficace serait criminel ;

- Enfin le travail à effectuer rapidement pour faire le lien entre les engagements de l'accord et ceux des collectivités locales et des entreprises, comme des initiatives citoyennes.

Mohamed Querfelli, votre élu « écologistes ! », plus d'info sur <http://www.ecologistes-leparti.fr/>

## RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez le  
compte-rendu du  
Conseil Municipal  
du 17 décembre  
sur le site de la ville  
[ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

Le prochain  
Conseil municipal  
aura lieu le  
28 janvier 2016,  
à 20h30  
salle du conseil  
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.  
Mensuel des habitants de la ville de  
Gonesse. **Directeur de la publication :**  
Jean Pierre Blazy. **Directeur de la  
communication :** Romain Eskenazi.  
**Rédaction et secrétariat de rédaction :**  
Romain Eskenazi, Pierre Tenaud,  
Marie France Baully.  
**Maquette :** Pierre Cliquet  
**Photos :** Ville de Gonesse.  
**Photogravure et imprimerie :** RPG.  
**Administration :** Service communication,  
Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060  
95503 Gonesse Cedex.  
**Tél. :** 01 34 45 11 11 (standard).  
**Fax :** 01 34 45 11 22. **ISSN :** 1257 0621.  
Si vous ne recevez pas le Gonessien ou  
que vous constatez une irrégularité dans  
sa distribution, vous pouvez le signaler  
directement à notre distributeur, la  
société Champar, au numéro vert suivant :  
0 800 07 12 50.

Jean-Pierre BLAZY,  
Député-maire de Gonesse  
et le Conseil municipal

vous souhaite

BONNE ANNÉE

